

Avec ses "bons points" donnés aux "bons conducteurs", le gouvernement se moque vraiment de nous !

Le Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) du 9 janvier 2018 prévoit d'instaurer en 2019 une éventuelle récompense pour les conducteurs dits « exemplaires ». Entendez ceux qui conservent 12 points sur leur permis de conduire, même si beaucoup d'entre eux ne conduisent jamais. Compte tenu des 18 mesures du CISR, essentiellement répressives, cette annonce de « bons points », loin de réduire le nombre d'accidents, risque d'être surtout un leurre destiné à masquer l'ampleur de la politique de contrôle et de sanction à l'égard des conducteurs.



Le projet de donner des "bons points" aux conducteurs jugés dignes de les recevoir, qui pourrait se traduire par le fait d'octroyer un point de plus aux gens qui possèdent déjà 12 points sur leur permis, ne va pas faire automatiquement des Français de bons conducteurs : mener un véhicule les yeux rivés sur le compteur et les panneaux de limitation de vitesse, comme la politique de répression routière actuelle contraint les conducteurs à le faire, au lieu d'anticiper et d'adapter leur conduite à leur environnement, explique au contraire en grande partie l'échec de la politique de sécurité routière menée actuellement.

D'ailleurs, le Premier ministre en a conscience car il tempère son projet en précisant que « 50 % des conducteurs impliqués dans un accident mortel possèdent leurs 12 points ».

Avec cette hypothétique distribution de points pour certains conducteurs dits vertueux, le gouvernement vise ainsi surtout à faire accepter la série de mesures répressives annoncées au même moment par le CISR, à commencer par l'abaissement à 80 km/h sur le réseau secondaire.

Comment peut-on à la fois vouloir récompenser les "bons conducteurs" tout en leur prouvant à ce point le manque de confiance qui leur est accordé ?

D'autant que la « réflexion sur la valorisation des comportements exemplaires sur la route. », comme le prévoit la mesure du CISR, sera confiée au Conseil national de la sécurité routière (CNSR)...c'est-à-dire l'organisme qui a obtenu le passage de 90 km/h à 80 km/h de la vitesse sur route !

Ce genre de projet inabouti, soit disant favorable aux conducteurs, n'est pas

Avec ses "bons points" donnés aux "bons conducteurs", le gouvernement se moque vraiment de nous !

nouveau. La condition des usagers de la route ne s'en est pourtant pas améliorée au fil des années. Par exemple, en 2011, un ancien ministre des transports imaginait de déterminer, entre deux péages d'autoroute, la vitesse moyenne d'un véhicule ; cela aurait permis, selon lui, de « remettre à la sortie du péage un petit papier à celui qui a respecté les limitations avec ce message : Bravo monsieur, vous êtes un bon citoyen ! » (Le Parisien). Mais les seuls « cadeaux » offerts depuis lors aux conducteurs sont des radars à foison.

De même, en juillet 2017, un rapport du sénateur Vincent Delahaye sur la politique d'implantation des radars, comportait une recommandation n° 17 ainsi rédigée : « améliorer l'acceptabilité de la sanction en récompensant les conduites vertueuses par un bonus de points de permis [...]. » Dans ce schéma, un conducteur qui ne commet pas d'infraction pendant un certain nombre d'années peut recevoir des points de permis supplémentaires dans la limite d'un plafond. Cette idée avait déjà été avancée en 2008 par le ministre de l'Intérieur avant d'être abandonnée. De toute façon, comme l'indique le rapport de 2017, l'objectif est surtout de faire accepter à l'opinion publique une politique de sanction automatisée d'ampleur industrielle. Quelques éventuels bons points pèseraient donc peu face à des radars toujours plus perfectionnés qui entraînent toujours plus de retraits de points.

En parallèle, une autre piste du gouvernement serait celle du sursis pour bonne conduite. Cela permettrait peut-être d'éviter un retrait de points ou une amende si les années précédentes se sont déroulées sans infraction. Outre le côté conditionnel de cette hypothèse de travail, cette approche comporte un risque de focalisation de la conduite sur le gain, si faible soit-il. En effet, sur la route, aucun geste salutaire ne constitue un capital ni une garantie qui permettrait d'éviter le danger suivant.

En conséquence, le gouvernement devrait comprendre que, plutôt que d'hypothétiques "bons points", les conducteurs attendent plutôt de leurs dirigeants qu'ils prennent enfin des mesures efficaces pour sauver des vies sur les routes, comme le renforcement de l'analyse des différentes causes d'accidents, qui permettrait d'y apporter certaines solutions, comme l'entretien des routes et de la signalisation, l'amélioration technique des véhicules ou encore la formation continue du conducteur : ce sont des mesures de cette nature qui concourent à la sécurité de tous sur les routes.